

L'Ined et la démographie en péril, ou le mythe du fossoyeur Une réponse de François Héran au *Figaro*

Le 9 juin dernier, *Le Figaro* publiait un long « récit » mettant en cause François Héran dans son intégrité scientifique, et le prenant à partie comme ancien directeur de l'Ined. Le professeur au Collège de France y est accusé d'avoir organisé la « mise au pas » des études démographiques et alimenté le déni sur l'état de l'immigration dans notre pays. L'intéressé nous livre ici sa réponse, point par point. Retour au réel !

François Héran, Professeur honoraire au Collège de France (chaire Migrations et sociétés), ancien directeur de l'Institut national d'études démographiques (Ined).

« Immigration : depuis 30 ans, le grand virage à gauche de l'Ined et la mise au pas des enfants d'Alfred Sauvy » : sous ce double intitulé, *Le Figaro* du 9 juin 2026 fustige l'évolution de l'Institut national d'études démographiques (Ined) sur pas moins de deux pages et demie, texte allongé de 50 % dans la version en ligne¹. Ayant dirigé l'Ined de 1999 à 2009, je suis au cœur de la cible, désigné d'entrée de jeu comme le principal responsable de ce virage qualifié de « grand » (comme toute catastrophe migratoire). Les contours de la cible sont flous ; je suis entouré d'un halo qui agrège l'Ined, l'Institut Convergences Migrations (que je préside), une « galaxie académique », « toute la recherche française sur l'immigration », « le nouvel unilatéralisme », « la pensée officielle », mais aussi Hervé Le Bras (présenté comme mon double alors qu'il fut mon adversaire le plus acharné) et la rubrique de *fact-checking* de l'AFP (que j'aurais apparemment contaminée).

Même flottement dans la profondeur temporelle, qui va de l'après-guerre à l'actualité toute récente, en passant par le bilan de ma direction il y a une vingtaine d'années. La parole est donnée en passant à un quidam qui évoque sans façons « toute la recherche française alignée idéologiquement » mais qui admet benoîtement que François Héran n'est « pas nécessairement » un « facteur causal » du phénomène. La focale ne cesse ainsi de bouger, mais le brouillage du tableau fait partie de la stratégie de dénigrement et les abonnés qui ont posté leurs commentaires ne s'y trompent pas, ils me mettent au pilori, entraînant dans ma déchéance l'Ined et l'Institut Convergences Migrations. J'alternerai donc, puisqu'on m'y oblige, le « je » et le « nous », le passé et le présent.

Les griefs ? Ils concernent d'abord ma gestion de l'Ined. J'aurais politisé l'institution, évincé les polytechniciens et les vrais démographes (les « enfants de Sauvy ») au profit de sociologues « qualitatifs », noyé la science dans l'idéologie, ruiné la qualité des travaux. Plus largement, la démographie de gauche que je suis censé incarner s'emploierait à dissimuler des données aussi élémentaires que la composition du solde migratoire, les origines des migrants et jusqu'à la différence entre immigré et étranger. On me reproche enfin mes « assauts » contre l'Observatoire de l'immigration et de la démographie, ce *think tank* si apprécié du *Figaro* qui manierait des

¹ <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/immigration-depuis-30-ans-le-grand-virage-a-gauche-de-l-ined-et-la-mise-au-pas-des-enfants-d-alfred-sauvy-20260608>

données officielles imparables, sur lesquelles mes critiques n'auraient aucune prise, puisque purement « interprétatives » et « politiques ».

Il est difficile d'enfiler autant de contrevérités. M. Alexis Feertchak les aurait évitées s'il avait pris la peine de me contacter. Il ne l'a jamais fait. Les personnes qu'il interroge sont quasiment toutes liées entre elles. À croire que le recoupement des informations et le principe du contradictoire ne font pas partie de la déontologie du *Figaro* dès lors qu'ils risquent de contredire la ligne éditoriale. Je laisse de côté les griefs du courageux « chercheur anonyme » qui surchargent la version en ligne. J'irai à l'essentiel, en commençant par démentir les prises de position invraisemblables qu'on m'attribue.

Critiquer sans avoir lu, ou comment pourfendre des moulins à vent

1. Non, bien sûr, je n'ignore pas que le solde migratoire additionne les mouvements des immigrés et ceux des non-immigrés : je l'expose en toute clarté dans un ouvrage de La Documentation française que j'actualise régulièrement, saturé de tableaux et de graphiques². M. Feertchak l'eût-il consulté, il aurait découvert mon attachement aux faits. Ce n'est pas nouveau : dans les éditions antérieures (2011, 2016, 2021), je comparais déjà les entrées et les sorties des immigrés avec celles des Français d'origine. Je me permets tout de même de rappeler que le solde migratoire fait partie de l'« équation fondamentale » de la démographie : c'est l'une des deux composantes de la croissance de la population avec le solde naturel. Rien n'interdit d'en faire état dans une première présentation des faits, sans être accusé pour autant de le sacraliser.
2. Ai-je jamais combattu les « statistiques ethniques », c'est-à-dire la collecte de données sur les origines nationales des immigrés ? Je n'ai cessé de les promouvoir, à l'Insee comme à l'Ined. Le rapport officiel que j'ai remis en 2010 à Yazid Sabeg, commissaire à la Diversité et à l'Égalité des chances, respecte la Constitution en écartant le recours au référentiel racial de type britannique ou américain³, mais il justifie pleinement l'usage des statistiques ethniques dans les enquêtes anonymes de la statistique publique. Il y a dix ans déjà, dans l'introduction du recueil qui livre les résultats de la première enquête Trajectoires et origines (TeO, et non pas TOE, comme l'écrit obstinément *Le Figaro*...), j'ai retracé en détail le dur combat qui a permis à l'Ined et à l'Insee d'acquiescer ce droit⁴. Hervé Le Bras et ses proches s'y étaient farouchement opposés : il n'est pas sérieux de prétendre qu'en cette matière nous aurions été de mèche, et pas davantage qu'il aurait durablement « donné le la de la doctrine officielle ».
3. La conclusion de l'article laisse pantois : l'Ined serait « au cœur d'un discours hégémonique au sein de la statistique publique », selon lequel « l'origine ethnique n'existe pas, non plus que les attachements religieux ou culturels ; seul compte le critère de la nationalité ». Mais alors, quel est l'objet des enquêtes Trajectoires et origines ? D'où vient qu'elles s'appellent ainsi ? Pourquoi les recueils qui en livrent les résultats consacrent-ils des centaines de pages aux origines des immigrés, à leur rapport à la religion, à la sociabilité, au choix du conjoint, au port de signes religieux, etc. ?

² François Héran, *L'Immigration en 30 questions*, 4^e édition refondue, Paris, La Documentation française, collection « Doc en poche », avril 2016, p. 27.

³ François Héran, « Inégalités et discriminations. Pour un usage critique et responsable de l'outil statistique », rapport du Comité pour la mesure de la diversité et l'évaluation des discriminations, (Comedd), Commissariat à la Diversité et à l'Égalité des chances, 5 février 2010, 272 p.

⁴ François Héran, « La science par dérogation, ou comment l'enquête TeO a rempli sa mission », préface à Cris Beauchemin, Christelle Hamel et Patrick Simon (dir.), *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined Éditions, 2016, p. 7-20.

4. Tout aussi extravagant est le grief formulé *in fine* par M. Pouvreau-Monti : la démographie officielle mettrait en avant la naturalisation des immigrés pour occulter les origines ! Voilà qui nous ramène quarante ans en arrière. En réalité, quiconque consulte les publications des organismes de référence (Ined, Insee, Eurostat, OCDE, division de la Population de l'ONU, mais aussi notre institut) constate d'emblée que la distinction entre étranger et immigré y est omniprésente. Nous l'enseignons à tous nos étudiants. C'est la première section de *L'Immigration en 30 questions* et ce, dès l'édition de 2011. Dénigrer sans prendre le temps de lire, est-ce donc une méthode ?
5. Autre lubie : les démographes français persisteraient à nier la forte progression de l'immigration observable en France depuis des décennies. M. Pouvreau-Monti en fait même le premier « mythe » qu'il pourfend dans son livre-bilan, *Immigration ; mythes et réalités* (Fayard, mai 2026). Dans le *Figaro* du 16 mai, déjà, M. Trémolet de Villers, directeur délégué de la rédaction, n'hésitait pas à mettre le Collège de France (entendez : votre serviteur) au nombre des entités qui soutiendraient qu'il n'y aurait « pas plus d'immigrés aujourd'hui qu'il y a cinquante ans » ! Mes cours publics démontrent le contraire⁵, de même que mes *30 questions* (p. 33) ou encore la section que je consacre à la question dans mon dernier essai⁶. Je ne compte plus les occasions où je présente le diagramme tiré des données de l'Insee qui retrace la progression spectaculaire de l'immigration en France au fil des recensements (tableau 1).

Tableau 1. Exemples de circonstances où j'ai eu l'occasion de présenter les graphiques de l'Insee retraçant la forte progression de l'immigration depuis 2000 (Source : Collège de France, archive informatique des diaporamas Powerpoint de l'auteur)

Institution	Date
Assemblée nationale, Commission des Affaires étrangères	17 septembre 2019
Université de Paris 13, DU Santé des migrants	14 janvier 2019
École nationale de la magistrature, Formation continue	3 décembre 2019
Chercheurs et acteurs locaux en dialogue, Mairie de Saint-Denis	26 février 2020
Assemblée nationale, Commission d'enquête sur les migrations	27 mai 2021
École nationale de la magistrature, formation continue	14 décembre 2021
Sciences Po, « Amphis 21 »	10 mars 2022
Grand Continent, ENS Ulm	10 mai 2022
Direction générale des étrangers en France	13 octobre 2022
Conférence régionale des acteurs de l'intégration, Lyon	7 juin 2023
Conseil économique, social et environnemental	24 octobre 2023
Polytechnique, Saclay	23 avril 2024
Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur	6 novembre 2025
Séminaire du Credoc	17 novembre 2025
Sénat, Commission des finances, mission Immigration	25 février 2026

⁵ Tous accessibles en ligne sur la page de mon enseignement au Collège de France. Voir les séances des 29 octobre 2021, 28 octobre 2022, 27 octobre 2023 et 8 novembre 2024.

⁶ François Héran, « Une progression continue depuis 2000, mais moins rapide pour la France », in *Face à l'immigration, le savant et le politique*, Paris, Éditions du Collège de France, collection « Leçons de clôture du Collège de France », p. 63-65.

Les publics que j'instruis sont variés : commissions parlementaires, magistrats en formation, centres de recherches, acteurs locaux... Je ne manque jamais de souligner qu'après la longue stagnation des années 1974-1999, la hausse de l'immigration a repris de plus belle en 2000, une hausse non pas exponentielle ou chaotique mais plutôt linéaire et continue. En clair, une tendance lourde.

Où est donc le « déni de réalité » dénoncé avec tant de hargne et d'aplomb par la rédaction du *Figaro* ? Qui fait fi de la réalité ? Le chercheur qui enseigne les faits aux publics les plus divers, y compris aux représentants de la nation et aux autorités publiques ? Ou bien le journaliste qui profère des accusations infondées ? Pourfendre le mythe d'une immigration stable depuis cinquante ans, c'est pourfendre un mythe imaginaire, un mythe de mythe – rien d'autre qu'un moulin à vent. Ceux qui dénoncent rituellement l'aveuglement d'autrui s'aveuglent eux-mêmes en vase clos, à force de s'en remettre toujours aux mêmes informateurs. En se dispensant de procéder aux vérifications les plus élémentaires, ils abdiquent leur devoir d'information et ne font que propager des rumeurs, quand ce ne sont pas des calomnies.

Non seulement les chercheurs ne nient pas la hausse générale de l'immigration en France mais ils se doutent bien qu'elle est perçue par l'opinion publique. Ce que cette dernière perçoit mal, en revanche, c'est que, dans la même période, cette hausse a été deux fois plus forte dans le reste de l'Europe occidentale (l'Europe orientale faisant plutôt partie des terres d'émigration). La France n'est donc pas le pays le plus attractif d'Europe. J'y reviendrai.

6. Autre grief récurrent. La migration serait pour nous un phénomène naturel et éternel. Je n'ai jamais rien dit de tel, je constate seulement que l'immigration est un phénomène social désormais banal dans nos sociétés. Il faut *faire avec*, parce qu'on peut difficilement *faire sans*. L'OID soutient mordicus que l'immigration est une anomalie tardive dans l'histoire millénaire de la France, étrangère à son identité profonde. Vieille théorie, qui remonte au moins à Maurice Barrès, mais anachronique. Avant le milieu du XIX^e siècle, les nations préindustrielles étaient encore des patchworks en formation, sans distinction claire entre migration interne et migration externe, migration saisonnière et migration permanente. L'annexion des provinces et l'exode rural peuplaient le pays d'« étrangers », perçus comme des « barbares » ou des « sauvages » (voir le premier et le dernier chapitre d'Eugen Weber, *La Fin des terroirs*, 1983). Les guerres sans fin déplaçaient les populations, les armées comptaient nombre de mercenaires étrangers, les recrutements forcés déracinaient durablement paysans et marins, les ouvriers itinérants et toute une population « flottante » parcouraient l'Europe. Autant de remuées d'hommes et de femmes dont les historiens (comme Leslie Page Moch ou les frères Lucassen) ont montré l'ampleur. Impossible de prétendre qu'en matière de migrations, rien ne se serait passé de Clovis à Napoléon III ! Le « droit à la continuité historique » (entendez : le droit au non-remplacement, le droit à un entre-soi sans immigrés) est une chimère. Je donne de nombreuses références historiques à ce sujet dans ma note critique sur l'OID⁷. J'y reviens aussi dans mes *30 questions*.
7. Quant au brassage des populations, il ne s'agit pas d'une extrapolation idéologique mais d'un fait structurel. M. Pouvreau-Monti trouve que les auteurs de l'enquête TeO 2 exagèrent en signalant que 41 % des adultes vivant en France ont un lien avec l'immigration sur trois générations ou par alliance directe. Qu'on l'apprecie ou non, c'est

⁷ François Héran, « "Observatoire de l'immigration et de la démographie" : la malmesure des migrations, au service d'un programme extrême », Institut Convergences Migrations (www.icmigrations.cnrs.fr/wp-content/uploads/2026/05/OID_Analyse-FH_11-05-2026_logoICM.pdf).

une réalité objective, établie sur un échantillon de 27 000 personnes. Elle n'étaye pas la thèse d'une invasion mais celle d'une infusion durable allant de pair avec une dilution, car, dans le même temps, la part des adultes qui ont leurs quatre grands-parents immigrés n'atteint pas 6 %, preuve que les brassages (je ne parle pas de métissage, qui est une notion raciale) progressent au fil des générations. Certes, l'endogamie des origines pèse encore à la première génération, mais elle recule ensuite : l'intégration des minorités se fait difficilement en une seule génération.

Un double mythe : la ruine de la démographie et la « mise à l'écart » des bons démographes

8. Sous ma direction, la qualité scientifique des travaux de l'Ined aurait chuté parce que j'aurais réduit la part des démographes au profit des sociologues. Or les archives de l'Ined prouvent le contraire : en dix ans, sous mes trois mandats, l'Ined a recruté des démographes, des économistes, des historiens, des géographes et... un seul sociologue, Arnaud Régnier-Loilier, auteur d'une belle thèse sur les intentions de fécondité, qui dirigera par la suite une grande enquête européenne sur le sujet. D'autres sociologues – et c'est heureux – ont été recrutés à l'Ined après mon départ, dûment versés dans l'étude quantitative de la famille ou de la sexualité.
9. Le « grand virage » pris par l'Ined sous mon impulsion se serait traduit par le recul des polytechniciens et des diplômés de démographie. Erreur de chronologie, cette fois. Le tournant a été pris en 1984, quinze ans avant ma nomination à la tête de l'Ined, avec la réforme de la recherche menée par Jean-Pierre Chevènement. Le statut de l'Ined avait changé : il devint analogue à celui du CNRS ou de l'Inserm. Fini le temps où le directeur de l'Ined pouvait recruter et promouvoir à sa guise. Le seul moyen d'entrer à l'Ined comme chercheur était d'obtenir un doctorat et de passer un concours : un DESS ou un DEA ne suffisait plus, pas plus que la qualité de polytechnicien. Le concours fut d'abord jugé par des membres du conseil scientifique, puis par une commission d'évaluation présidée par un universitaire, de préférence un solide démographe étranger. Résultat : en dix ans de direction, je n'ai jamais recruté ou promu un seul chercheur⁸. De quoi limiter mon prétendu pouvoir de nuisance ! J'aurais pu modifier *in fine* le classement des commissions, à l'instar de mes prédécesseurs : je ne l'ai jamais fait. Car le directeur de l'Ined, depuis 1984, ne règne pas, il anime, il coordonne, tâche plus compliquée que celle d'un despote.
10. Ai-je « placardisé » qui que ce soit ? Tordons le cou à cette vieille rumeur. Le directeur de l'Ined organise la recherche sous les regards vigilants du conseil scientifique et du conseil d'administration. Nommé en 1999 pour pacifier la maison et la remettre en état de marche après six mois de vacance de la direction (eh non, je n'ai pas coulé l'Ined, je l'ai sauvé !), j'avais laissé les chercheuses et les chercheurs s'organiser en une dizaine d'unités : ils pouvaient s'affilier librement à une ou deux d'entre elles. Mme Tribalat, rapporte *Le Figaro*, travaillait « hors équipe ». C'est exact, mais c'était son choix : jamais elle n'accepta de rejoindre l'unité Migrations et minorités, pour laquelle j'avais ouvert des postes à la demande pressante de nos instances.

Quand il fallut renouveler l'enquête MGIS qu'elle avait conduite en 1992, elle présenta un projet personnel qui court-circuitait l'unité Migrations. Or, quinze ans après, il était logique de passer le flambeau aux chercheurs ayant en gros quinze ans de moins. Moi-même, je n'ai jamais cherché à garder la mainmise sur les *remakes* des enquêtes que

⁸ Sauf dans le cas rarissime (une fois en dix ans) où la commission me présentait deux ex-aequo pour l'accès à la « classe exceptionnelle »...

j'avais menées autrefois à l'Ined ou à l'Insee. Les chercheurs et doctorants de l'unité Migrations – une dizaine de personnes – avaient élaboré avec l'Insee un projet qui prolongeait et renouvelait l'enquête de Michèle Tribalat. Ils étaient prêts à lui confier le rôle de conseillère scientifique. Elle refusa. Les instances de l'Ined, conseil scientifique et conseil d'administration, décidèrent logiquement de retenir le projet de la jeune équipe, qui devint l'enquête Trajectoires et origines, passée sur le terrain en 2008-2009.

Michèle Tribalat m'en a voulu et, vingt ans après, m'en veut toujours. Elle commença à propager le mythe victimaire du « placard », que *Le Figaro* prend pour argent comptant : ce n'est pas elle qui avait cherché à marginaliser ses collègues, on l'avait mise à l'écart (l'injonction d'« aller voir ailleurs » n'est évidemment pas de moi). Elle protesta auprès des ministères de tutelle mais ces derniers savaient que j'avais agi dans les règles et en toute équité. Nul ne pouvait s'arroger le monopole des études de l'Ined sur les migrations. Un mode de fonctionnement plus coopératif aurait assuré à Michèle Tribalat une influence durable sur le projet d'enquête et sur l'unité de recherche Migrations. Elle a préféré se retirer sur l'Aventin. Je ne peux que le regretter.

Il reste que les enquêtes MGIS, TeO1 et TeO2, menées respectivement en 1992, 2009 et 2020 avec l'Insee, forment un triptyque irremplaçable sur les voies de l'intégration des immigrés au fil des générations et sur les obstacles rencontrés. Elles font référence, y compris à l'étranger. Pour ma part, je n'ai jamais manqué de reconnaître le rôle historique joué par Michèle Tribalat à l'origine de cette saga. Elle me poursuit de sa vindicte depuis trente ans en multipliant les déclarations et les publications, que des médias relayent sans jamais les vérifier. Comme le rapporte *Le Figaro*, je me suis abstenu de répondre, jusqu'au jour où l'ampleur de la diffamation passa les limites dans la revue *Causeur*. Je n'eus d'autre solution que de demander un droit de réponse, obtenu le 3 mai 2025.

11. Mais la focale s'élargit à une accusation plus générale : depuis trente ans, j'aurais politisé la recherche sur les migrations et, plus largement, la recherche démographique. *Le Figaro*, apparemment, connaît mes opinions politiques mieux que moi-même. Je n'ai jamais appartenu à un parti ; je ne peux même pas me prévaloir d'une jeunesse communiste ou trotskyste. Mes convictions en matière de politique migratoire sont purement réactives : comme je l'ai expliqué dans ma leçon de clôture au Collège de France, ce ne sont pas mes convictions qui dictent mes recherches, mais mes recherches qui dictent mes convictions.

Distinguo trop subtil pour MM. Feertchak et Pouvreau-Monti : ma recherche est forcément politique, puisque j'ai accepté le 15 février 2026 une invitation du club de réflexion de LFI. C'est le seul contact que j'aie jamais eu avec ce mouvement, mais qu'importe, c'est tellement payant de me classer à l'extrême gauche ! Il faut croire que, dix jours plus tard, j'avais retourné ma veste : j'ai accepté de présenter quasiment les mêmes données à une sénatrice proche de Bruno Retailleau qui préparait un rapport sur le financement de l'asile. Apprenez donc, Messieurs, que j'ai l'habitude de déférer aux invitations de tous les mouvements politiques si j'ai la certitude de pouvoir m'exprimer en toute indépendance. Si le RN m'invitait au débat, je viendrais ! Nommé en 1999 à la tête de l'Ined, j'ai été reconduit trois fois (en 2002, 2005, 2008) par des décisions prises au plus haut niveau. Dois-je avouer que ce fut toujours sous des gouvernements de droite ? Ils reconnaissaient mon professionnalisme et ils m'ont su gré d'avoir remis l'Ined en état de marche, alors que l'institution était en perdition à mon arrivée.

Le mythe de l'hyper-attractivité de la France : une démonstration dont on attend toujours la réfutation

12. M. Feertchak s'attarde sur mes relations avec l'Observatoire de l'immigration et de l'intégration (OID), ce *think tank* dirigé par M. Pouvreau-Monti, très apprécié du *Figaro*. C'est en fait la véritable raison de son article : riposter médiatiquement à ma critique des productions de l'OID et peut-être aussi justifier un changement de direction à la tête de l'Ined à la faveur d'une prochaine élection. Sauf que le lecteur est laissé dans l'ignorance de nos arguments de fond : ce serait de simples « divergences interprétatives » d'ordre politique, qui glisseraient sur le travail de l'OID. Mais si nos critiques étaient à ce point insignifiantes, pourquoi prendre tant d'espace et de peine à s'acharner sur l'Institut Convergences et son président ?

Disons donc quelques mots de ces divergences, avant de rétablir la chronologie de nos rapports avec l'OID. J'ai rappelé plus haut que l'immigration avait fortement progressé en France depuis l'an 2000 (d'au moins 50 %), mais que la progression avait été plus forte encore dans le reste du monde occidental (environ deux fois plus). Il en résulte que la France, contrairement à une théorie répandue, n'est pas l'un des pays les plus attractifs d'Europe. Vu la taille très inégale des pays à comparer, les indicateurs pertinents (proportion d'immigrés recensés, surcroît de population apporté par les nouveaux titres de séjour, ampleur de la demande d'asile, taux de naturalisations...) ne doivent pas être exprimés en chiffres absolus (comme le fait trop souvent l'OID) mais en proportion par habitant. Cette règle d'or étant respectée, il apparaît que la France ne se situe pas en tête des pays européens de l'OCDE mais entre le milieu et le bas du tableau. Il s'avère par exemple que nous ne sommes même pas capables d'attirer les autres ressortissants de l'UE, pourtant libres de s'installer chez nous sans visa.

Ce résultat ruine la théorie d'une hyper-attractivité de la France imputable à la générosité de notre protection sociale et au laxisme de notre droit des migrations. Cette théorie, communément dite de l'« appel d'air » ou de l'Eldorado, est martelée par l'OID, à la suite de la Fondapol. Elle ne tient pas la route. Si la France était à ce point attractive, elle attirerait bien plus de migrants et de demandeurs d'asile que ses voisins, et non pas moins. L'erreur de raisonnement est flagrante : on postule que si un dispositif offert par la France est plus « généreux » que son équivalent à l'étranger, il adresse au monde entier un « message d'attractivité » qui sera forcément suivi d'effet. Or la seule démonstration rationnelle du niveau d'attractivité des pays en présence est d'observer *in fine* comment les migrants se sont effectivement répartis en Europe. L'effet des pressions migratoires ou des préférences des migrants ne se postule pas, il doit se vérifier : *seuls comptent les faits avérés*. Ainsi, lorsque l'OID prétend que la législation française ouvre potentiellement l'asile à une population de 580 millions de personnes dans le monde, il n'explique pas pourquoi la France en accueille mille fois moins. Il n'explique pas davantage pourquoi une simulation équivalente menée au Royaume-Uni (que l'OID aurait dû citer) aboutit à un chiffre encore plus élevé : 700 millions de personnes ! Quels facteurs poussent donc les candidats à choisir tel « Eldorado » plutôt que tel autre ? Les Français s'imaginent que l'univers migratoire tourne autour d'eux ; pour sortir de cette illusion autocentrée, une révolution copernicienne est nécessaire.

13. Ma critique de l'OID est-elle insignifiante ? J'observe que l'OID ne dit rien, absolument rien, de la place réelle de la France dans le système européen des migrations. À lire ses quarante notes mises en ligne et le livre-bilan de son directeur, on découvre qu'il consulte seulement les sections éducation et emploi du rapport annuel de l'OCDE, qui fait référence. Jamais l'OID ne mentionne les tableaux de base qui situent la France dans le

paysage européen des migrations à une place modeste, entre le 12^e et le 20^e rang selon le cas. Ce silence est donc volontaire. Il est lourd de conséquences, car le mythe de l'hyper-attractivité de la France a été repris par Bruno Retailleau ministre de l'Intérieur, par la droite sénatoriale, par une large part des médias ; il a joué un rôle-clef dans le durcissement des mesures de la « loi Darmanin » en janvier 2024, en faisant croire qu'il suffisait de réduire l'accès des migrants aux prestations sociales et aux droits fondamentaux pour attirer moins de migrants en France. Ce mythe empêche de voir que les politiques restrictives actuellement mises en place en Europe ne modifient guère la tendance lourde d'une progression continue de l'immigration : elles touchent en priorité les déboutés du droit d'asile, qui sont une minorité de minorité dans l'ensemble de la migration. La hausse se poursuit pour le reste, dans toutes les régions de l'Europe occidentale. L'aveuglement de l'OID sur ces questions appelait la critique. Cette critique appelle une réfutation. Je l'attends toujours.

14. Le récit servi aux lecteurs du *Figaro* ne dit rien de la chronologie réelle des rapports de l'Institut Convergences avec l'OID. Il laisse croire que notre réseau aurait déclenché les hostilités. C'est tout l'inverse. Dans un premier temps, nous ne discutons pas publiquement les résultats de l'OID, car nous avons le sentiment de ne pas faire le même métier : l'Institut Convergences s'intéresse au sort des migrants, à leur état de santé, à l'histoire longue des représentations et des catégories, à l'effet du changement climatique sur les migrations, à la question des discriminations, à la place des femmes dans les migrations et à cent autres sujets qui sont hors du périmètre de l'OID. L'objectif de ce dernier, en revanche, est étroit : démontrer que l'immigration, dans tous les domaines, nuit à la France, surtout si elle vient des pays musulmans ou d'Afrique subsaharienne. L'OID n'est ni un centre de recherche ni un office statistique, il jouit de toute la liberté d'un *think tank* qui peut pratiquer l'autoédition, sans autre évaluation que celle des médias. Or ces derniers ont rarement l'expertise technique permettant de le contredire. L'Institut Convergences, quant à lui, est soumis aux règles de la recherche internationale, dûment évaluée.
15. Quand donc l'Institut Convergences est-il entré en action ? Après la parution de l'essai de M. Pouvreau-Monti, *Immigration, mythes et réalités*, le 15 avril 2026. Nous avons découvert alors que le directeur de l'OID s'en prenait avec virulence à notre institut, ainsi qu'à ma personne. Pratiquant la généralisation à tout crin, il soutenait qu'avec nous « l'Université » avait renoncé à sa fonction critique et serait devenue la « forteresse du dogme ». En témoignerait la protestation que plusieurs d'entre nous ont signée en décembre 2023 contre le durcissement du texte de la « loi Darmanin ». Étrangement, M. Pouvreau-Monti cite certains de nos arguments, notamment sur le mythe de l'hyper-attractivité de la France, y compris le constat avéré que « nous sommes très loin d'avoir pris notre part dans l'accueil des demandeurs d'asile du proche et du Moyen-Orient ». Mais, faute des compétences statistiques nécessaires, il est incapable de les comprendre, habitué qu'il est à mesurer la pression migratoire par des chiffres absolus (100 000 Afghans accueillis en douze ans, par exemple, c'est « massif »). Au lieu de réfuter nos arguments sur une base scientifique, le directeur de l'OID accuse notre institut d'avoir pour objectif non pas d'« éclairer le débat », mais de « l'écraser sous une chape de plomb morale ». Accusation révélatrice : le respect de l'État de droit n'est à ses yeux qu'une question de morale et non une question de droit.

Notre réponse est parue le 11 mai 2025, sous la forme d'une tribune publiée dans *Le Monde*. Texte ferme, étayé sur une série de données chiffrées. Comme il était forcément succinct, j'ai publié le lendemain, sur le site de l'Institut Convergences, une analyse précise de la production de l'OID, entrant dans le détail des données et des

arguments⁹. Je pointe l'usage très sélectif que fait l'OID des données de l'OCDE (conformes à celles d'Eurostat) : l'OID écarte systématiquement les tableaux et graphiques qui démentent la thèse d'une immigration explosive et incontrôlée. Je relève l'amateurisme statistique de certains procédés, comme le maniement de chiffres absolus au lieu de chiffres proportionnels et l'abus des multiplicateurs. J'observe que l'OID dénonce la politisation de la recherche en France et se veut objectif et serein, mais qu'il n'hésite pas à réclamer, notamment sur l'asile, des mesures plus radicales que celles du RN. Qu'on en juge : il faudrait, selon lui, résilier la Convention de Genève, abolir la protection subsidiaire, fermer la Cour nationale du droit d'asile, annexer l'Ofpra au ministère de l'Intérieur, renoncer au principe du non-refoulement vers un pays à risque, imposer des quotas à l'asile par pays d'origine, expérimenter l'envoi des demandeurs d'asile en Guyane... M. Pouvreau-Monti conclut son livre par un appel au sursaut lors de la prochaine élection présidentielle. C'est son droit le plus strict, mais qu'il n'aille pas, dans ce cas, revendiquer une approche impartiale des questions migratoires. Pour qui veut en savoir plus sur les liens entre recherche et engagement, je renvoie à ma leçon de clôture refondue, publiée en mai 2026 par le Collège de France : *Face à l'immigration, le savant et le politique*.

Ma note sur l'OID n'était pas une attaque gratuite mais une *démonstration* (une pratique essentielle dans l'exercice de la science). L'article du *Figaro* est une riposte médiatique qui n'a rien d'une *réfutation* (autre procédé en usage dans les sciences). J'attends toujours que l'OID réfute notre démonstration sur le même registre, au lieu de jouer les victimes outragées.

16. Pour discréditer les chercheurs de l'Ined et ceux de l'Institut Convergences migrations, l'article du *Figaro* utilise encore d'autres procédés, tout aussi dérisoires. Gérard-François Dumont, qui fut candidat malheureux à ma succession, ne recule devant rien : il s'appuie sur un texte de Roland Pressat pour diagnostiquer « la forte baisse de la rigueur scientifique » (*sic*) dans les travaux de l'Ined. Rétablissons les faits. Roland Pressat (1923-2020) avait été l'un des piliers de l'Ined. Ses manuels avaient ramassé en formules canoniques l'imagination scientifique des pionniers de l'analyse démographique. Il avait publié aux PUF en 1979 un *Dictionnaire de démographie* centré sur les méthodes d'analyse (incluant pas moins de 50 entrées pour les divers types de « tables » et 84 pour les divers « taux » !). Or voici que, trente-deux ans plus tard, en 2011, un collectif de chercheurs de l'Ined publiait chez Armand Colin un *Dictionnaire de la démographie et des études de population* visant un public plus large et raccordant la démographie aux disciplines connexes : épidémiologie, économie, géographie, sociologie de la famille, science politique. Les deux dictionnaires avaient des visées différentes mais complémentaires : où était le problème ? Mais Pressat reprit la plume à l'âge de 88 ans pour épingler les définitions qu'il jugeait incorrectes.

Il est malhonnête d'en tirer un verdict général sur l'évolution de la valeur des travaux de l'Ined. Les trois coordinateurs du nouveau dictionnaire, France Meslé, Laurent Toulemon et Jacques Véron, comptent parmi les meilleurs démographes de leur génération ; leur renommée scientifique repose sur d'excellentes publications. J'en dirais autant des contributeurs du monumental traité en 8 tomes, publié par l'Ined entre 2001 et 2006 avec mon plein soutien, *Démographie : analyse et synthèse*, aussitôt traduit aux États-Unis – tout le contraire d'un syndrome de déclin ! Pour donner des leçons de rigueur aux chercheurs de l'Ined, comme le fait M. Dumont, il faudrait à tout le moins avoir publié soi-même des études démographiques dans une revue ou une collection d'ouvrages de rang

⁹ Voir note 7.

international. Le retournement orwellien des valeurs est de mise de nos jours, mais, pour le rendre crédible, mieux vaut disposer d'un bagage scientifique assurant un bon « taux de couverture ».

17. L'autre procédé consiste à se polariser sur les 700 chercheurs affiliés à l'Institut Convergences Migrations : masse écrasante, forcément coûteuse, dominatrice, que j'aurais réunie « sous un même toit spirituel ». Revenons sur terre. Il s'agit d'un réseau de chercheurs et de doctorants qui sont éligibles à nos projets mais restent membres de leurs institutions. Leurs horizons disciplinaires et « spirituels » sont variés. Comment aurais-je pu régenter leurs recherches ? Je les ai simplement facilitées et leur ai donné carte blanche. Cet institut n'est pas le résultat d'un abus de pouvoir. J'ai remporté en 2017 un concours des Investissements d'avenir ouvert à toutes les sciences. D'autres que moi auraient pu candidater : que ne l'ont-ils fait ? Mon projet a été retenu par un jury international, et confirmé par le même jury cinq ans plus tard. Nous avons dressé le bilan des travaux et des publications dans un livre blanc disponible en ligne¹⁰. Au terme de son contrat, l'institut poursuivra son existence sous d'autres formes.

Alfred Sauvy, un héritage qu'aucun groupe ne peut capter

18. Accusation suprême mais hautement fantaisiste, j'aurais trahi l'héritage d'Alfred Sauvy (1898-1990), qui fut le premier directeur de l'Ined de 1945 à 1962 – un totem devenu tabou aux yeux de ses héritiers auto-proclamés¹¹. Mais à quel Sauvy se fier ? À l'homme d'influence de l'après-guerre, en pleine possession de ses moyens ? Ou au vieillard influençable de 89 ans, qui s'effraie de la submersion migratoire ? *Le Figaro* donne une image lénifiante de l'essai qu'il publia en janvier 1946 dans le premier numéro de la revue *Population*. Nataliste avant tout, il aurait simplement préconisé une migration de « complément » (*sic*) pour combler les pénuries de main-d'œuvre de l'après-guerre.

C'est faux. Sauvy voulait « rééquilibrer les générations » de façon durable, par une migration de peuplement à la fois économique et familiale (« une véritable immigration de personnes appelées à rester et à faire souche »). Après un calcul rondement mené, il concluait que la France avait besoin de 5,3 millions d'immigrés supplémentaires, enfants compris, ce qui revenait tout bonnement à accroître la population du pays de 13 % ! À titre de comparaison, les 800 000 Syriens ou Afghans accueillis par Angela Merkel en 2015-2016 représentaient seulement 1 % de population supplémentaire pour l'Allemagne : treize fois moins ! Sauvy ne faisait *in fine* qu'une brève allusion aux problèmes d'« adaptation » des étrangers, susceptibles de varier « suivant les nationalités et suivant les régions ». Il préconisait bel et bien une migration de remplacement. Le fameux rapport de l'ONU publié en l'an 2000, *Replacement Migration*, démontrera que l'immigration peut certes compenser les baisses de population active, mais nullement enrayer la hausse de la part des personnes âgées : on ne peut pas abolir le vieillissement démographique. Sauvy croyait dur comme fer que c'était possible en misant sur une immigration jeune. Avant d'être nataliste, il était familialiste et populationniste. On objectera qu'en 1946, il ignorait

¹⁰ Alexandra Galitzine-Loumpet, Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky, Flore Gubert, *Livre blanc des recherches françaises sur les migrations*, Paris, Institut Convergences Migrations, 2^e version, juillet 2025 (<https://www.icmigrations.cnrs.fr/2025/06/30/linstitut-convergences-migrations-publie-un-livre-blanc-des-recherches-francaises-sur-les-migrations>).

¹¹ Rappelons qu'Alfred Sauvy ne fut pas « le fondateur en 1945 de l'Ined ». Il brigua la direction d'un Office national de conjoncture économique. Un autre modèle ayant prévalu (celui de l'Insee, réunissant la conjoncture, les enquêtes et les grands fichiers), on lui offrit la direction de l'Ined en lot de consolation. Le principal fondateur de l'Ined est le pédiatre Robert Debré (1882-1978), proche du général de Gaulle, en lien avec divers comités. C'est alors seulement que Sauvy, plutôt économiste jusque-là, se fit démographe. Voir les travaux d'Alain Drouard, Michel Lévy, Alain Desrosières et Paul-André Rosental.

encore l'ampleur du baby-boom. Mais, en 1950, alors qu'il avait pu en prendre la mesure, il continue, dans un nouvel article de *Population*, de juger que la France est trop malthusienne dans l'accueil des migrants.

Sauvy était donc pour le moins un personnage complexe. Gérard-François Dumont prétend qu'il avait la religion des faits. C'est vite dit. Dans la masse des 47 ouvrages et des centaines d'articles et de billets publiés dans *Le Monde* ou dans *L'Express*, quelle est réellement la part de ceux qui s'adosent strictement aux faits ? Sauvy spéculait volontiers sur l'avenir en mêlant prédictions et prédications. Il savait qu'il n'était pas le plus grand démographe français : cette place revenait à Louis Henry (1911-1991), qu'il avait su recruter à l'Ined et qu'il respectait. On tend à l'oublier, l'essayisme touche-à-tout de Sauvy heurtait certains contemporains et pas des moindres. Raymond Aron évoque Sauvy dans un des chapitres les plus incisifs de ses *Mémoires* (1983), celui consacré à « l'opium des intellectuels ». Il livre – non sans cruauté, reconnaît-il – un bêtisier des propos admiratifs de Sauvy sur l'Union soviétique : la croissance industrielle du pays allait porter le bien-être des travailleurs russes au-delà du niveau européen ; les données statistiques étaient obscures, mais le Parti les dissimulait tactiquement pour mieux révéler la vérité le moment venu ! Aron termine son analyse en mettant en garde contre ces polytechniciens qui « font des calculs » mais qui ignorent le contexte de production des chiffres.

19. La « gauche » aurait donc « mis au pas » les « enfants de Sauvy » ? Bien malin qui peut dire aujourd'hui si Sauvy fut de droite ou de gauche. *Le Figaro* le reconnaît : c'était d'abord un technocrate. On attend encore la biographie de référence qui prolongera le bel essai de Michel Lévy (1990), pour évaluer en toute impartialité le rôle politique et l'apport scientifique de Sauvy. Pour l'heure, qui peut prétendre capter son héritage ? Nous sommes tous les enfants ou les petits-enfants de Sauvy, à commencer par les chercheurs de l'Ined. Gilles Pison en fait partie, par sa passion pour la communication et la pédagogie. Hervé Le Bras l'est à sa manière, avec son habitude d'alerter le grand public chaque année par un nouvel essai. Michèle Tribalat l'est aussi, quand elle reprend inlassablement la rhétorique du « Tous aveugles sauf moi ». Jacques Vallin fait mieux que Sauvy quand il bâtit, avec Graziella Caselli et Guillaume Wunsch, une encyclopédie de la démographie en huit volumes. Jacques Véron a perpétué avec élégance la tradition des essais pénétrants sur les usages de la discipline, avec un vif intérêt pour le Tiers Monde, l'environnement et le coût de la vie humaine. J'ose enfin rappeler que, sans l'avoir cherché, j'ai reproduit le triplé de Sauvy : travailler à l'institut national de la statistique, diriger l'Ined, accéder au Collège de France – avec la même passion des données et le même souci d'assurer la lisibilité des publications qui passaient entre mes mains. Deux idées fortes d'Alfred Sauvy me reviennent également en mémoire : « les gouvernements sont mal informés » ; « l'opinion publique s'illusionne » (ce qui n'est pas toujours vrai). Bien d'autres chercheurs de l'Ined pourraient être cités, mais ils étaient plutôt des disciples de Louis Henry, tels Henri Leridon, Patrick Festy, France Prioux, Laurent Toulemon, ou des pionniers indépendants, comme Daniel Courgeau et Denise Pumain. Et je pourrais citer aussi nos historiens et géographes férus de démographie.

Sur l'apport propre de Sauvy, un regard extérieur est apporté par la nécrologie due à Edmond Malinvaud, l'économètre qui dirigea l'Insee de 1974 à 1987 avant d'être élu au Collège de France. Ce texte, accessible en ligne, salue en Sauvy le communicateur inlassable, connu pour ses formules-choc (« Tiers-Monde », « croître ou vieillir »...). En revanche, il ne retient de son œuvre prolifique aucune découverte majeure. Des pans entiers de sa *Théorie générale de la population* (2 tomes, 1952 et 1954, revus en 1963 et 1966) sont aujourd'hui obsolètes, comme la notion d'« optimum de population » (voir la lecture attentive de Jacques Véron dans l'hommage publié par l'Ined en 1992). Henri

Leridon, dans sa précieuse anthologie des théories de la fécondité (Ined, 2014), inclut Adolphe Landry, qui fut le mentor de Sauvy, mais pas Sauvy lui-même, faute d'éléments nouveaux dans sa *Théorie générale*.

D'autres thèmes de l'œuvre pourraient retenir l'attention, comme l'estimation du « coût de la vie humaine », qui reste cependant très littéraire, ou la « comptabilité sociale en temps de travail » confiée à Jacques Magaud (*Population*, 1967), lequel devait inspirer l'essai de Christian Baudelot et Roger Establet, *Qui travaille pour qui ?* publié en 1979 chez... Maspero. Quant à la théorie des « vases communicants » et de la « quête de l'espace vital » avancée *in extremis* dans *L'Europe submergée* pour expliquer les mouvements migratoires, théorie vantée par Gérard-François Dumont, les tests empiriques l'ont largement démentie : les populations ne s'écoulent pas naturellement des aires de « haute pression démographique » vers les aires de « basse pression », du trop-plein vers le vide. Les contre-exemples de cette théorie « gravitaire » sont trop nombreux, et bien d'autres facteurs entrent en jeu. Ce n'est pas parce qu'une métaphore naturaliste semble éloquente qu'elle est juste.

Conclusion

Le Figaro grossit démesurément mon rôle des années 1990 à nos jours, afin de mieux discréditer à la fois ma personne et les institutions que j'ai dirigées. À l'en croire, mon pouvoir de nuisance fut sans limites ; j'aurais trahi la mission d'information scientifique que la nation m'avait confiée. Mais aucun des arguments de M. Feertchak ne tient la route ; la plupart m'attribuent des positions imaginaires véhiculées par la rumeur. L'objectif, en fait, n'était pas d'éclairer les lecteurs mais de les chauffer à blanc, non sans succès, comme en témoignent les *posts* qui réagissent à l'article en pleine ignorance de cause. Certes, en bonne démocratie, chacun est libre de ses opinions, mais à condition de ne pas les nourrir de fables et de calomnies qui disqualifient les personnes faute de pouvoir argumenter. Le journaliste du *Figaro* n'a pas eu le courage de me contacter. De toute évidence, je heurte trop la doxa en exploitant les données qui sapent le mythe sacro-saint d'un « appel d'air » migratoire créé par des droits humains trop ouverts ou une protection sociale trop généreuse. Je demande qu'on réplique à cette démonstration par une réfutation digne de ce nom.

Au soir de ma carrière, je dirai simplement que j'ai tenté de mettre au service de la recherche en démographie, mais aussi de l'étude des migrations, les compétences acquises au fil du temps : j'ai mené des enquêtes nationales pour l'Insee et l'Ined, animé la division de l'Insee qui produisait les indices démographiques de la France, enseigné la statistique appliquée à l'Ensaef (l'École nationale de la statistique), stimulé les projets sur les migrations lors de mon passage à l'Agence nationale de la recherche, présidé l'EAPS (la grande association européenne des démographes, basée à La Haye), coordonné un projet d'« institut convergences » remporté au concours des Investissements d'avenir, sans compter le défi que représentait ma chaire au Collège de France. Qui peut croire qu'un tel parcours eût été possible si j'avais été depuis trente ans le fossoyeur de la démographie française ?